



*Liberté, égalité,
fraternité*

**République Française
Préfecture du Var**

**Enquête publique
portant sur la création d'une
zone agricole protégée
sur la Commune de
Montauroux**

Conclusion motivée

**Daniel Constans
Commissaire enquêteur**

le 01/09/2026

Conclusion motivée

Avis favorable sans réserves du Commissaire enquêteur

Il n'a pas été porté à la connaissance du Commissaire enquêteur des oppositions à ce projet. Dans ces conditions son avis ne peut qu'être favorable sans réserves au projet soumis à l'enquête publique.

En effet la procédure d'enquête publique a été respectée ainsi que les critères posés par le code rural et de la pêche maritime pour la création d'une ZAP. La nécessité de lutter contre la déprise agricole au niveau du département a été constatée et fait l'objet d'un large consensus politique, le projet de création d'une ZAP à Montauroux répond à ces objectifs d'utilité publique.

Les terres agricoles ou boisées de Montauroux méritent de disposer d'une protection durable contre une urbanisation galopante et cet objectif n'est guère discutable.

Je ferai néanmoins trois observations, qui ne sont pas assimilables à des réserves :

Je regrette le manque de lisibilité des cartes figurant dans le dossier d'enquête publique, en effet elles reproduisent uniquement les parcelles mais, faute d'y avoir inclus la voirie elles sont difficiles à lire.

J'estime que la demande d'intégration dans le périmètre de la Zap de Mme Stephanie Lavollée peut être prise en considération, sous réserve de recueillir l'accord de l'ensemble des propriétaires des terrains, faute de quoi l'extension de la ZAP devra se limiter aux seuls terrains propriété de Mme Lavollée.

je rejette la demande d'extension de la ZAP formulé par la chambre d'agriculture du Var car le désir de la Mairie de pouvoir implanter des services publics dans la zone considérée m'apparaît légitime. En outre il s'agit de la zone la plus accessible de la Commune et cela doit être pris en considération.

Je note qu'au cours de la réunion tenue le 27 Août 2026 Monsieur le Maire a indiqué qu'il était d'accord avec la synthèse et les conclusions du Commissaire enquêteur.

Fait à Saint Raphaël le 1^{er} septembre 2026

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. B. B.', is written on a light blue background.